



Paris, le 8 février 2019

Poursuivre la mobilisation

Nous le savons, pour Pôle emploi, l'année 2019 sera l'année d'une nouvelle convention tripartite et d'une nouvelle convention assurance chômage. Mais elle sera aussi celle du danger lié aux prochaines Lois de Finances qui induiront de nouvelles suppressions de postes déjà prévues par le gouvernement, et des incertitudes sur l'avenir du financement de Pole Emploi.

A cela s'ajoute des conditions de travail de plus en plus difficiles pour les agents tant en agence qu'en structure mais également pour l'encadrement local.

Même si le DG se et nous « *félicite* » régulièrement pour « *nos performances et nos efforts* », les remerciements ne se transforment pas en espèces sonnantes et trébuchantes et en reconnaissance concrète pour l'ensemble du personnel de Pole Emploi : les pertes de pouvoir d'achat s'accumulent au fil des ans autant pour les agents de droit privé avec des NAO souvent égales à zéro, que pour les agents de droit public avec le gel du point d'indice.

La journée de grève du 20 novembre nous a déjà permis de peser sur les interlocuteurs politiques que nous continuons à rencontrer et d'obtenir une mission parlementaire sur les effectifs et les moyens de Pôle emploi.

Cependant, une seule journée de mobilisation ne peut suffire à inverser la tendance.

Nous devons montrer notre détermination en maintenant le rapport de force pour sécuriser l'avenir de Pole Emploi et de son personnel.

C'est pourquoi l'intersyndicale appelle tous les personnels à cesser le travail le mardi 19 mars.

Pour nos emplois, nos missions, nos salaires et nos conditions de travail

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 19 MARS